

30/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**Séance du 07 Août 2020**

L'an deux mille vingt le 07 Août, Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Bruno DESMAISON, Maire de la commune,
Présents : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien – RIVAUD Vincent - VEYSSIERES Sylvie - CAILLER Sébastien - GROULT Philippe - HO THAM KOUIE Sandra – MATTERA Marc RAMALHO Irène - VERRY Gilles

Absent excusé : ROUX Marie-Elisabeth**Convocation du 30 Août 2020****Nombre de conseillers en exercice : 11 - Nombre de présents:-10- Nombre de votants 10**

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt secteur public local d'un montant de 250 000 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération d'acquisition de parcelles forestières, commune de BIRON

Le conseil municipal de la commune de BIRON, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée et en complément de la délibération n°06/2020 du 21 février 2020.

Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt composé d'une ligne du prêt pour un montant total de 250 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du prêt 1 :**Ligne du Prêt : PSPL****Montant : 250 000 euros****Durée amortissement : 30 ans****Périodicité des échéances : trimestrielle****Index : Livret A****Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date du contrat + 1.05 %****Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA****Amortissement : Prioritaire****Typologie Gissier : 1A****Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt**

A cet effet, le Conseil autorise son Maire, délégataire dûment habilité, à signer seul le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la demande de réalisation des fonds.

*Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures, Pour copie conforme*

Biron, le 08/08/2020

Le Maire

Bruno DESMAISON

